

Le saviez-vous?

Le Québec compte plus de **3000 organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et les services sociaux (OCASSS)** essentiels à nos communautés.



Depuis 2017, les OCASSS s'activent autour de la campagne Communautaire autonome en santé et services sociaux - Haussez le financement (CA\$\$\$H), afin d'**obtenir d'importantes améliorations au programme qui subventionne nos missions globales : le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)** du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

ENSEMBLE

L'IMPORTANCE DE LEUR RÔLE SOCIAL ET LEUR GRAND NOMBRE DONNENT AUX OCASSS UN POUVOIR D'INFLUENCE UNIQUE DANS LE MOUVEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME.



Qu'est ce qui doit changer dans le PSOC ?

Les subventions sont insuffisantes pour pleinement réaliser nos missions:

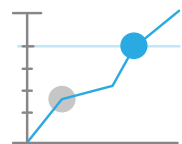
La moitié des OCASSS reçoivent moins de 100,000\$ par an, ce qui est très loin de couvrir les frais de fonctionnement. La subvention moyenne des OCASSS est de moins de 150,000\$ par an dans 8 régions.⁽¹⁾

Les subventions ne suivent pas l'augmentation de nos dépenses:

L'indexation annuelle des subventions est basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC), alors que les OCASSS ont plus d'obligations qu'un ménage.

Le fonctionnement crée des iniquités entre nous:

Le financement et le traitement des OCASSS varient sans justification, alors que le principe « à mission comparable, financement comparable » devrait s'appliquer, tout en tenant compte de diverses réalités.



Que revendique CA\$\$\$H ?

370M\$ d'ici 2022

L'ajout de 370M⁽²⁾ à l'enveloppe annuelle du PSOC (mission globale), d'ici au Budget du Québec de 2022.

3,25%⁽³⁾

L'indexation annuelle des subventions en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement.

Équité de financement

L'atteinte de l'équité de financement et de traitement partout au Québec.

(1) Données du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour 2017-2018, PSOC mission globale.

(2) Le 370M\$ est intégré au 460M\$ revendiqué par la campagne alliée, Engagez-vous pour le communautaire.

(3) Le taux de 3,25% est révisé chaque année.



Où en sommes-nous ?

Lors du Budget du Québec de 2020, le gouvernement a ajouté 40M\$ pour la mission globale et l'amélioration du fonctionnement du PSOC est en cours. D'importants gains peuvent se réaliser d'ici au dépôt du budget de 2022 et par le prochain Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC). **La solidarité a toujours été essentielle et elle le demeurera !**

Quelles seront les actions de CA\$\$\$H pour 2020-2022 ?

- Des actions faciles à planifier qui reviennent à chaque année.
- Des actions solidaires qui s'arriment aux autres campagnes.
- Des rencontres politiques et des interventions médiatiques.
- Rendez-vous sur <http://trpocb.org/campagneCASSH/> pour découvrir nos prochaines actions.

Que peut faire mon organisme ?

- Informer nos membres et susciter leur participation aux actions 2020-2022.
- Montrer notre appui, et aimer la page facebook.

La campagne CA\$\$\$H est coordonnée par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.

www.facebook.com/campagneCASSH | trpocb.org/campagneCASSH | cassh@trpocb.org

1, rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2X 3V8, 514-844-1309.